

**Rapport financier annuel consolidé
de l'Agent administratif
du
« Programme Conjoint d'Appuis au
Développement de la Région de Maradi » au
Niger
pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014**

Bureau des Fonds Multipartenaires
Programme des Nations Unies pour le Développement
<http://mptf.undp.org>

ORGANISATIONS PARTICIPANTES



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et
l'agriculture (FAO)



Fonds d'équipement des
Nations Unies (UNCDF)



Fonds des Nations Unies pour
la population (UNFPA)



Fonds des Nations Unies pour
l'enfance (UNICEF)



Programme alimentaire
mondiale (WFP)



Organisation mondiale de la
Santé (WHO)

CONTRIBUTEURS



Luxembourg

DEFINITIONS

Allocation

Montant approuvé par le Comité de pilotage d'un projet/programme.

Budget total approuvé

Ceci représente le montant cumulé des allocations approuvées par le Comité de pilotage.

Clôture financière du projet

Un projet ou programme est considéré comme étant financièrement clôturé lorsque suite à la clôture opérationnelle, toutes les obligations financières ont été réglées, et qu'aucune autre charge financière ne peut être effectuée.

Clôture opérationnelle du projet

Un projet ou programme est considéré comme étant opérationnellement clôturé lorsque l'ensemble des activités programmatiques pour lesquelles la ou les organisations participantes ont reçu des fonds ont été achevées.

Coûts indirects

Un coût général qui ne peut pas être directement lié à un programme particulier ou à une activité particulière des organisations participantes. La politique du GNUD prévoit un taux fixe de coûts indirects égal à 7 % des coûts programmables.

Date de commencement du projet

Date de transfert du premier versement par le Bureau des fonds multipartenaires à l'organisation participante.

Dépenses de projet

La somme des dépenses déclarées par l'ensemble des organisations participantes au titre d'un fonds, indépendamment de la méthode de comptabilité utilisée par chaque organisation participante pour l'information des donateurs.

Dépôt de contributeur

Dépôt en espèces reçu d'un contributeur par le Bureau des fonds multipartenaires pour le fonds, conformément à un accord administratif type signé.

Engagement de contributeur

Le(s) montant(s) qu'un donateur s'est engagé à verser à un fonds aux termes d'un accord administratif type signé avec le Bureau des fonds multipartenaires du PNUD (Bureau des fonds multipartenaires), en sa qualité d'Agent administratif. Un engagement peut être payé ou en attente de paiement.

Montant net financé

Montant transféré à une organisation participante moins tout remboursement versé au Bureau des fonds multipartenaires par une organisation participante.

Organisation participante (OP)

Un organisme des Nations Unies ou autre organisme intergouvernemental qui est partenaire d'exécution d'un fonds, en vertu de la signature d'un protocole d'entente (MOU) avec le Bureau des fonds multipartenaires au titre d'un fonds particulier.

Projet/Programme approuvé

Un projet/programme, budget inclus, etc. qui est approuvé par le Comité de pilotage pour l'affectation des fonds.

Taux d'exécution

Le pourcentage des fonds qui ont été utilisés, calculé en comparant les dépenses déclarées par une organisation participante au « montant net financé ».

RESULTATS FINANCIERS POUR 2014

Ce chapitre présente les données financières et l'analyse du « Programme Conjoint d'Appuis au Développement de la Région de Maradi » utilisant le mécanisme onusien de transfert de fonds au 31 décembre 2014. Les informations financières relatives à ce fonds sont également disponibles sur le portail du Bureau des fonds multipartenaires (Gateway) à l'adresse suivante : <http://mptf.undp.org/factsheet/fund/CVF00>.

1. SOURCES ET UTILISATIONS DES FONDS

Au 31 décembre 2014, un contributeur a déposé 3,895,000 dollars américains et 6,321 dollars américains d'intérêts ont été perçus,

ce qui porte le montant cumulé des fonds à 3,901,321 dollars américains.

Sur ce montant, 4,199,015 dollars américains ont été transférés à six organisations participantes dont 3,015,102 dollars américains ont été déclarés en dépenses. Les frais de l'Agent administratif ont été facturés au taux approuvé de 1 % des dépôts et s'élèvent à 38,950 dollars américains. Le tableau 1 fournit un aperçu global des sources, des utilisations et du solde des fonds du Programme conjoint au 31 décembre 2014.

Tableau 1. Aperçu de la situation financière au 31 décembre 2014 (en dollars américains)*

	Année 2013	Année 2014	Total
Sources des fonds			
Contributions brutes	-	-	3,895,000
Revenu des intérêts et placements perçus par le fonds	315	359	6,321
Revenu des intérêts reçus des organisations participantes	-	-	-
Remboursements versés par l'Agent administratif aux contributeurs	-	-	-
Solde du fonds transféré à un autre fonds	-	-	-
Autres revenus	-	-	-
Total : sources des fonds	315	359	3,901,321
Utilisation des fonds			
Transfert aux organisations participantes	1,338,975	422,532	4,199,015
Remboursements reçus des organisations participantes	-	(422,532)	(422,532)
Montant net financé aux organisations participantes	1,338,975	0	3,776,482
Frais de l'Agent administratif	-	-	38,950
Coûts directs (Comité de pilotage, Secrétariat, etc.)	-	-	-
Frais bancaires	7	7	40
Autres dépenses	-	-	-
Total : utilisation des fonds	1,338,982	6	3,815,472
Variation du solde des fonds disponibles auprès de l'Agent administratif	(1,338,667)	353	85,849
Solde d'ouverture du fonds (1 ^{er} janvier)	1,424,163	85,496	-
Solde de clôture du fonds (31 décembre)	85,496	85,849	85,849
Montant net financé aux organisations participantes	1,338,975	0	3,776,482
Dépenses des organisations participantes	1,157,670	1,101,285	3,015,102
Solde des fonds disponibles auprès des organisations participantes			761,380

* Du fait de l'arrondissement des chiffres, il est possible que certains totaux soient inexacts. Ceci est valable pour l'ensemble des chiffres du présent rapport.

2. CONTRIBUTIONS DES PARTENAIRES

Le tableau 2 fournit des informations sur les contributions versées par l'ensemble des contributeurs au fonds au 31 décembre 2014.

Tableau 2. Dépôts des contributeurs au 31 décembre 2014 (en dollars américains)*

Contributeurs	Années antérieures au 31 déc. 2013	Année en cours janv. à déc. 2014	Total
Gouvernement de Luxembourg	3,895,000	-	3,895,000
Total	3,895,000	-	3,895,000

3. INTERETS PERCUS

Les intérêts sont perçus de deux manières : 1) sur le solde des fonds détenus par l'Agent administratif (les « intérêts perçus par le fonds ») et 2) sur le solde des fonds détenus par les organisations participantes (les « intérêts perçus par les organisations ») lorsque leurs règlement financier et règles de gestion financière autorisent le reversement d'intérêts à l'Agent administratif.

Au 31 décembre 2014, les intérêts perçus par le fonds s'élevaient à 6,321 dollars américains et les organisations participantes n'ont pas perçu d'intérêts. Des détails sont fournis dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3. Sources des intérêts et placements perçus, au 31 décembre 2014 (en dollars américains)*

Intérêts	Années antérieures au 31 déc. 2013	Année en cours janv. à déc. 2014	Total
Agent administratif			
Intérêts perçus par le fonds et placement perçu	5,962	359	6,321
Total : intérêts perçus par le fonds	5,962	359	6,321
Organisation participante			
Total : intérêts perçus par les organisations			
Total	5,962	359	6,321

4. TRANSFERT DE FONDS

Les allocations destinées aux organisations participantes sont approuvées par le Comité de pilotage et versées par l'Agent administratif. Au 31 décembre 2014, l'Agent administratif a transféré 4,199,015 dollars américains à six organisations participantes (voir la liste ci-dessous).

Le tableau 4 fournit des informations supplémentaires sur les remboursements reçus par le Bureau des fonds multipartenaires et sur le montant net financé à chaque organisation participante.

Tableau 4. Transfert, remboursement et montant net financé, par organisation participante, au 31 décembre 2014 (en dollars américains)*

Organisations participantes	Années antérieures au 31 déc. 2013			Année en cours janv. à déc. 2014			Total		
	Transferts	Remboursements	Montant net financé	Transferts	Remboursements	Montant net financé	Transferts	Remboursements	Montant net financé
FAO	763,249		763,249				763,249		763,249
UNCDF	525,055		525,055				525,055		525,055
UNFPA	767,332		767,332	422,532	(422,532)	0	1,189,864	(422,532)	767,332
UNICEF	338,239		338,239				338,239		338,239
WFP	654,753		654,753				654,753		654,753
WHO	727,855		727,855				727,855		727,855
Grand Total	3,776,483		3,776,483	422,532	(422,532)	0	4,199,015	(422,532)	3,776,482

5. DEPENSES ET TAUX D'EXECUTION FINANCIER

Toutes les dépenses finales déclarées au titre de l'année 2014 ont été communiquées par le siège des organisations participantes. Celles-ci ont été consolidées par le Bureau des fonds multipartenaires.

5.1 DEPENSES DECLAREES PAR ORGANISATION PARTICIPANTE

Comme l'indique le tableau ci-dessous, le montant cumulé net des transferts s'élève à 3,776,482 dollars américains et le montant cumulé des dépenses déclarées par les organisations participantes s'élève à 3,015,102 dollars américains. Ceci correspond à un taux global d'exécution des dépenses du fonds de 80 %.

Tableau 5. Montant net financé et dépenses déclarées par organisation participante et taux d'exécution financier, au 31 décembre 2014 (en dollars américains)*

Organisations participantes	Montant approuvé	Montant net financé	Dépenses			Taux d'exécution %
			Années antérieures au 31 déc. 2013	Année en cours janv. à déc. 2014	Total	
FAO	763,249	763,249	387,857	235,996	623,853	81.74
UNCDF	525,055	525,055	203,215	12,921	216,136	41.16
UNFPA	1,189,864	767,332	344,800	422,532	767,332	100.00
UNICEF	338,239	338,239	340,582		340,582	100.69
WFP	654,753	654,753		355,127	355,127	54.24
WHO	727,855	727,855	637,364	74,710	712,073	97.83
Grand Total	4,199,015	3,776,482	1,913,818	1,101,285	3,015,102	79.84

5.2 DEPENSES DECLAREES PAR CATEGORIE

Les dépenses de projet sont effectuées et contrôlées par chaque organisation participante et sont déclarées selon les catégories convenues pour l'harmonisation inter-agence des rapports. En 2006, le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) a établi six catégories selon lesquelles les entités des Nations Unies doivent déclarer les dépenses de projet inter-agence. À compter du 1er janvier 2012, le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies (CCS) a modifié ces catégories à la suite de l'adoption des normes comptables internationales IPSAS. Ces catégories sont désormais au nombre de huit. Toutes les dépenses effectuées avant le 1^{er} janvier 2012 ont été déclarées selon les anciennes catégories. Après le 1^{er} janvier 2012, toutes les dépenses sont déclarées à l'aide des huit nouvelles catégories. Les anciennes et nouvelles catégories sont indiquées à droite.

Le tableau 6 indique les dépenses déclarées selon les catégories de dépenses du GNUD. Lorsqu'un fonds a été opérationnel avant et après le 1^{er} janvier 2012, les dépenses sont déclarées selon les anciennes et les nouvelles catégories. Lorsqu'un fonds est devenu opérationnel après le 1^{er} janvier 2012, seules les nouvelles catégories sont utilisées.

En 2014, la catégorie avec le pourcentage de dépenses le plus élevé est Transferts et subventions (29%), suivi par Equipement, véhicules, meubles et dépréciation (28%).

Catégories de dépenses du CCS de 2012	Catégories de dépenses du GNUD de 2006
1. Personnel	1. Provisions, produits, équipement et transport
2. Provisions, produits et matériels	2. Personnel
3. Equipement, véhicules, meubles et dépréciation	3. Formation des partenaires
4. Services contractuels	4. Contrats
5. Déplacements	5. Autres coûts directs
6. Transferts et subventions	6. Coûts indirects
7. Exploitation générale	
8. Coûts indirects	

Tableau 6. Dépenses par catégorie de budget du GNUD, au 31 décembre 2014 (en dollars américains)*

Catégories	Dépenses			Pourcentage du coût total du programme
	Années antérieures au 31 déc. 2013	Année en cours janv. à déc. 2014	Total	
Provisions, produits, équipement et transport (ancienne)	-	-	-	
Personnel (ancienne)	-	-	-	
Formation des partenaires (ancienne)	-	-	-	
Contrats (ancienne)	-	-	-	
Autres coûts directs (ancienne)	-	-	-	
Personnel (nouvelle)	14,042	6,133	20,174	0.72
Provisions, produits et matériels (nouvelle)	601,124	203,659	804,783	28.56
Équipement, véhicules, meubles et dépréciation (nouvelle)	325,977	390,471	716,448	25.42
Services contractuels (nouvelle)	75,687	46,057	121,744	4.32
Déplacements (nouvelle)	71,099	2,509	73,608	2.61
Transferts et subventions (nouvelle)	636,392	384,785	1,021,177	36.24
Exploitation générale (nouvelle)	63,715	(3,623)	60,092	2.13
Total des coûts du programme	1,788,035	1,029,991	2,818,026	100.00
¹ Total des coûts indirects	125,782	71,294	197,076	6.99
Total	1,913,818	1,101,285	3,015,102	

¹ Le moment auquel les coûts indirects sont facturés à un projet dépend des règlements, règles ou politiques financières de chaque organisation participante. Ces coûts peuvent être déduits immédiatement dès la réception d'un transfert basé sur le montant programmatique approuvé, ou ultérieurement en cours de la mise en œuvre. Par conséquent, le pourcentage des coûts indirects peut sembler dépasser le taux convenu de 7 % applicable aux projets en cours. Lorsque tous les projets sont financièrement clôturés, ce chiffre ne doit pas dépasser 7 %.

6. RECOUVREMENT DES COÛTS

Les politiques de recouvrement des coûts du fonds sont déterminées par les dispositions applicables du Document du projet du Programme conjoint, du MOU conclu entre l'Agent administratif et les organisations participantes et des accords administratifs types conclus entre l'Agent administratif et les contributeurs, sur la base de taux approuvés par le GNUD. Les politiques en place, au 31 décembre 2014, étaient les suivantes :

- **Frais de l'Agent administratif (AA)** : des frais de 1 % sont facturés lors du dépôt du contributeur et couvrent les services fournis au titre de ladite contribution pour toute la durée du fonds. Au total, au 31 décembre 2014, **38,950** dollars américains ont été facturés au titre des frais de l'AA.
- **Coûts indirects des organisations participantes** : les organisations participantes peuvent facturer des coûts indirects de 7 %. Au cours de la période de référence 71,294 dollars américains a/ont été déduit(s) au titre des coûts indirects par les organisations participantes. Au total, les coûts indirects s'élèvent à 197,076 dollars américains au 31 décembre 2014.

7. RESPONSABILITE ET TRANSPARENCE

Afin de fournir de manière efficace des services de gestion de fonds et de faciliter le contrôle et l'information au système des Nations Unies et à ses partenaires, le Bureau des fonds multipartenaires a créé le portail du Bureau des fonds multipartenaires (Gateway) (<http://mptf.undp.org>). Délivrant des informations en temps réel (avec un décalage d'un maximum de deux heures), à partir d'un système de gestion intégré interne, le portail du Bureau des fonds multipartenaires est devenu la référence en matière de fourniture de services de gestion de fonds multipartenaires transparents et responsables.

Le portail du Bureau des fonds multipartenaires fournit des informations financières telles que : les engagements et dépôts des contributeurs, les budgets de programme approuvés, les transferts aux organisations participantes et les dépenses déclarées par celles-ci, les intérêts et autres dépenses. En outre, le portail du Bureau des fonds multipartenaires fournit un aperçu du portefeuille du Bureau des fonds multipartenaires et des informations détaillées sur les différents fonds, y compris leur objectif, leur structure de gouvernance et leurs documents clés. En fournissant un accès aisé au nombre croissant des rapports descriptifs et financiers, ainsi qu'aux documents de projet connexes, le portail du Bureau des fonds multipartenaires (Gateway) collecte et préserve des connaissances institutionnelles importantes et facilite le partage et la gestion des connaissances entre les organisations des Nations Unies et leurs partenaires de développement, contribuant ainsi à la cohérence des Nations Unies et à l'efficacité de l'aide au développement.